

Ndiakhate Fall

Senegal

- **conseil national de concertation et de coopération des ruraux du Senegal (CNCR)**
- **Membre du comité de coordination international de la via campesina (LVC)**

Madame la présidente

La via campesina est un mouvement international de paysans qui représente des millions de personnes à travers tous les continents.

Elle tient à vous remercier pour la présentation du projet révisé de la déclaration sur les droits des paysans et d'autres personnes travaillant dans les zones rurales et vous félicite de la manière avec laquelle vous avez menée les consultations informelles.

La déclaration sur laquelle le Comité des droits de l'Homme est saisie pourra ainsi contribuer à mieux protéger les droits et améliorer les conditions de vie de centaines de millions de personnes qui vivent et travaillent dans les zones rurales.

La déclaration est aussi importante pour les millions de paysans, pêcheurs et travailleurs en zone rurale, à travers le monde qui subissent de multiples discriminations et dont les droits sont systématiquement violés

Les paysans nourrissent l'humanité, ils sont garants de la sécurité alimentaire en particulier dans les pays du sud. Ils offrent une alternative durable au modèle agro industriel et participent à la lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité.

Nous saluons à sa juste valeur l'engagement de la Bolivie, votre pays, en faveur des droits des paysans et remercions la présidente du groupe de travail pour le nouveau texte et la façon avec laquelle ont été conduites les consultations informelles, permettant une bonne participation des représentants de paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales

- Nous exprimons notre satisfaction par rapport au nouveau texte car il répond aux principaux problèmes qui affectent les paysans et inclut la plupart des éléments qui sont essentiels pour les paysans

- La reconnaissance de droits spécifiques pour les paysans comme le droit à la terre, le droit aux semences, le droit à la biodiversité ou le droit à la souveraineté alimentaire, en réponse à la nouvelle offensive qui a lieu contre les paysans et les personnes travaillant dans les zones rurales

- L'inclusion de nombreux droits déjà reconnus mais trop méconnus et pas respectés, en particulier le droit à la santé, le droit à l'eau, le droit à l'alimentation, le droit à la sécurité sociale, le droit à un revenu décent ou le droit à la liberté d'association. Il est extrêmement important pour nous que ces droits soient réaffirmés dans ce projet de Déclaration et adaptés aux besoins et réalités spécifiques des paysans.

- Nous sommes aussi extrêmement satisfaits du fait que les droits des femmes sont beaucoup mieux reflétés et visibles dans ce nouveau projet de Déclaration

- Nous saluons l'inclusion d'obligations des États de manière spécifique pour chaque article de la déclaration, le texte en ressort renforcé. Nous accueillons aussi favorablement l'inclusion d'obligations extra-territoriales des États et celles-ci gagneraient sans doute à être développées de manière plus spécifiques pour certains articles comme le droit à la terre ou le droit aux semences et à la bio diversité.

- Nous notons qu'un effort a été fait pour essayer tant que possible d'utiliser du langage agréé. Nous espérons que le nouveau sera une base plus acceptable pour permettre aux États de s'engager de manière constructive dans ces discussions. Et nous nous réservons la possibilité d'intervenir au cours de l'analyse détaillée du texte pour apporter des propositions plus spécifiques.

En affirmant le plein soutien au processus, Nous espérons que ce nouveau projet de déclaration pourra faciliter les négociations intergouvernementales et nous invitons tous les Etats à s'engager de manière constructive dans ce processus si important pour le devenir de l'humanité toute entière

Je vous remercie de votre attention